

Continuer ou se précipiter : la position de la Fraternité

Publié le 1 septembre 2008
3 minutes

La leçon d'un échec, par l'abbé Christian BOUCHACOURT

Le 8 septembre 2006, à grand renfort de publicité, fut fondé l'Institut du Bon Pasteur (IBP). Déclaré de droit pontifical, relevant donc directement du Saint Siège et non des évêques locaux, l'IBP a ainsi reçu le pouvoir d'ouvrir des séminaires, de prendre en charge des paroisses personnelles, c'est-à-dire des lieux de culte regroupant des fidèles désireux de suivre la liturgie traditionnelle et de profiter de la vie paroissiale qui en découle. Il peut aussi incardiner des prêtres et des diacres, appeler aux ordres mineurs et majeurs des candidats jugés aptes au sacerdoce. Ses statuts vont même jusqu'à spécifier que la liturgie traditionnelle est déclarée « rite propre de l'Institut dans tous ses actes liturgiques » (1) et que les membres habilités peuvent « émettre des critiques sérieuses et constructive de Vatican II pour permettre d'en donner une interprétation authentique ». Certes, l'IBP n'a obtenu aucun évêque issu de ses rangs, mais à quoi bon, dit-on, puisque dans la pratique, conformément au droit canonique, tous les évêques du monde entier peuvent conférer les saints Ordres aux membres de l'Institut et administrer la confirmation chaque fois que l'IBP en fera la demande[...].

Fraternité Saint-Pie X : entre compromis politiques et discussions dogmatiques, par Côme PREVIGNY

Dans un récent entretien qu'il accordait à l'abbé Aulagnier, Yves Chiron n'hésitait pas à affirmer froidement que « *la Fraternité Saint-Pie X [était] et rest[ait] opposée à un accord avec Rome* ». Depuis trois mois, on aura proféré tous les types de jugements hâtifs sur cette société religieuse. « Elle ne veut pas saisir la main tendue par le pape » ; « elle se renferme » ; « elle fait schisme ». Que certaines âmes inquiètes ou inquiétées se laissent gagner par de tels sentiments de crainte qui ont, somme toute, existé depuis la fondation, est concevable, voire compréhensible. Monseigneur Lefebvre avait reconnu en son temps que l'âpreté du combat faisait inévitablement vaciller les plus fatigués. Que nos anciens pasteurs, à l'image de l'abbé Aulagnier, se laissent gagner par le doute nous pousse à prendre résolument la plume et à écrire[...].

Les deux ans de l'IBP : un bilan, par Christian MARIN

Il y a deux ans, le cardinal Dario Castrillon Hoyos créait ad experimentum au nom de la commission Ecclesia Dei l'Institut bordelais du Bon Pasteur (IBP), dirigé par l'abbé Philippe Laguérie. Les médias s'étaient emparés de la nouvelle. France Info, les télévisions d'information, les quotidiens nationaux avaient relayé médiatiquement la nouvelle. Après des mois de lutte fratricide, les traditionalistes de Paris et de Bordeaux se séparaient ostensiblement. Le Figaro regardait avec amusement

l'embarquement des « tontons flingueurs de la Tradition ». Quant à la Fraternité Saint-Pie X, elle publiait un communiqué sobre, indiquant que de telles structures, à l'instar de l'oratoire allemand Saint-Philippe Néri, avaient déjà été créées par le passé. « L'avenir dira ce qui distingue le nouvel institut des initiatives précédentes » terminait-elle assez laconiquement. Deux ans se sont écoulés. Le nouvel institut avait annoncé sa conquête tous azimuts et sa réussite sur le point de litige d'avec son ancienne formation : les séminaires. Entretemps, le pape a publié le *Motu Proprio Summorum pontificum*. Le recul de ces deux années peut désormais permettre de tirer un bilan provisoire de cet institut[...].

D'autres textes seront prochainement publiés.